



ASSOCIATION des AMIS de l'ORGUE d'OLONNE-SUR-MER

6, allée des prunus - 85340 OLONNE-SUR-MER

Tél : 02 51 32 83 34

amiorgolonne@outlook.fr

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 janvier 2019

Convoquée par courrier du 4 janvier, l'Assemblée Générale annuelle de l'Association des Amis de l'Orgue d'Olonne s'est tenue au presbytère d'Olonne le samedi 26 janvier 2019 à 15 heures.

Le quorum (30% des adhérents) étant atteint, le président Alain François ouvre la séance à 15 h 10 et présente à tous les adhérents les meilleurs vœux du conseil d'administration de l'association.

Il remercie les personnalités présentes (Mme Laderrière représentant M. Moreau, maire des Sables d'Olonne, et M. Louis Guédon, ancien maire) ainsi que les représentants de la presse régionale et locale (M. Berland pour Ouest-France et M. Mathé pour le Journal des Sables). Il excuse l'absence des délégués des associations amies (« Orgues en Vendée » et « Orgue en Pays de la Loire »), de l'abbé Antoine Nouwavi, curé de la paroisse (qui viendra un peu plus tard). Il remercie nos partenaires (la commune d'Olonne, le magasin Super U, le Crédit Agricole, la Société NIL, le Champagne Degenne-Squéart) et tous les adhérents présents ou représentés.

Le Rapport d'Activités de l'année 2018 est présenté par Paul Fosse.

Après avoir noté un nombre d'adhésions en baisse mais une participation croissante aux concerts, le secrétaire rappelle les buts de l'association et remercie les adhérents comme les membres du conseil d'administration pour leur implication. Il rappelle les décisions prises par le Conseil lors des six réunions qu'il a tenues au cours de l'année. Il évoque les six concerts donnés en 2018 par des artistes de qualité pour des assistances toujours fournies (de 140 à 300 auditeurs), en mentionnant notamment le contrebassiste Christophe Picot, l'ensemble « Les Surprises », la très belle voix de Julia Pastor, la chorale Chantevie du Poiré, la flûtiste Charlotte Berthomé ... tous ces artistes étant accompagnés à l'orgue par d'autres artistes de belle qualité (Mesdames et Messieurs Bataille, Naud, Dujardin et Quéval notamment).

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Le compte-rendu financier de l'exercice est présenté par Philippe-Marie Durand.

Sur le Compte de Résultat, on note en recettes : des cotisations et dons pour 1.677 €, des recettes pour 5.128 € et des subventions pour 2.829 € ; et en dépenses : des frais d'artistes pour 7.034 €, des frais de papeterie et de copie pour 243 € et des frais de réception pour 241 € ; un solde positif de 1.691 €.

La recette des concerts s'est élevée à 7.128 € et la dépense à 7.525 € ; d'où un solde négatif de 397 € (à noter que quatre concerts sur six ont été déficitaires, mais que nous avons fait le choix de présenter des programmes de qualité ouverts au plus grand nombre : tous les concerts sont gratuits avec libre participation).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le programme des concerts pour l'année 2019 est présenté par Elisabeth François, chargée des relations avec les artistes.

Le tract qui a été largement diffusé présente les six concerts retenus pour l'année en cours ; tous sont de qualité : deux ensembles vocaux, l'un en mars et l'autre en septembre ; un trio musical le 24 août ; la trompette, la flûte et la bombarde associées à l'orgue en avril, juin et novembre. Nous invitons chacun à se reporter à notre tract, à le diffuser et à venir écouter les artistes.

Le président Alain François conclut l'assemblée générale en présentant les perspectives pour l'année 2020 : plus de douze propositions de concerts parmi lesquelles il faudra faire un choix (nous ne sollicitons pas les artistes ; ils viennent vers nous car ils nous connaissent par notre renommée et grâce aux associations partenaires, ils aiment notre église, notre orgue et notre accueil).

Il évoque la « route des orgues de Vendée » et les CD que nous diffusons en collaboration avec « Orgues en Vendée » qui les a réalisés ; à noter d'ailleurs que l'enregistrement d'un 3^{ème} CD est prévu sur l'orgue d'Olonne en 2019 ou 2020 et que l'assemblée générale des associations des orgues de Vendée aura lieu à Olonne cette année.

Il donne la parole à Madame Laderrière puis à Monsieur Guédon qui tiennent à renouveler à l'association leur soutien et leurs remerciements pour l'action poursuivie depuis douze ans dans l'esprit initié par Philippe Durand.

A l'issue de l'assemblée, nous avons partagé une coupe de champagne offerte par notre partenaire déjà cité.

Le Secrétaire, Paul FOSSE

Le président, Alain FRANCOIS